

TARIFS 2025 – Résidence Autonomie les Primevères et SAAD du Pays de Saint Gilles

Hébergement

Tarifs de l'hébergement au 1^{er} janvier 2025 : Vous pouvez choisir vos prestations, notre volonté étant de vous accompagner au mieux.

LOYER – CHARGES et PRESTATIONS OBLIGATOIRES ET OPTIONNELLES :

Loyer et Charges	927,50 € /mois (627,88 € loyer + 299,62 € charges)
Prestations obligatoires : - Restauration du midi - Administration accueil - Garde de nuit / appel malade - Entretien locaux communs - Animation / vie sociale	212,15 € /mois 167,69 € /mois 97,43 € /mois 62,40 € /mois 28,33 € /mois
Loyer mensuel + Prestations obligatoires : 1 495,50 €	
Prestations optionnelles : à vous de choisir.... - Dîner - Petit déjeuner - Blanchisserie - Téléphonie / internet - Portage de repas au-delà de 48h	109,59 € /mois 49,27 € /mois 45,33 € /mois 19,26 € /mois 5,00 € /service
Ensemble des Prestations optionnelles : 223.45 €	
Loyer + Prestations obligatoires et l'ensemble des optionnelles : 1 723,95 €	
REPAS INVITE : 12.45 euros	

Un dépôt de garantie de 627,88 € pour l'hébergement est encaissé à l'entrée en établissement, minoré de 50 % pour les personnes en attente de l'aide sociale.

Les aides possibles sur vos frais d'hébergement :

- Aide au logement (APL) délivrée par la CAF ou la MSA

Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile du Pays de Saint Gilles

Tâches domestiques	Entretien du logement, changement des draps, ouverture et fermeture des volets...	25,34 €/h 28,04 €/h les WE et jours fériés
Assistance à la personne	Aide au lever, accompagnement aux repas, transferts, aide à l'habillage, pose et retrait des bas de contention...	25,34 €/h 28,04 €/h les WE et jours fériés

Les aides pour l'accompagnement :

- Aide Personnalisée d'Autonomie (ADPA) délivrée par le Conseil Départemental

Approuvés par le Conseil d'Administration du CIAS du 23 janvier 2025..

Le Vice-Président du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays de St Gilles Croix de Vie Agglomération,
Jean SOYER

Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération
Centre Intercommunal d'Actions Sociales

ZAE du Soleil Levant
CS 63669 – Givrand
85806 Saint Gilles Croix de Vie Cedex

Téléphone 02 51 55 55 55
Courriel cias@payssaintgilles.fr